



POUR DES COMMUNES FORTES

ASSISES
DE LA FACTURE SOCIALE

ROLLE 23 JANVIER 2020



POUR DES COMMUNES FORTES

ORDRE DU JOUR

18h30	Accueil des participants	DJ
19h00	Mots de bienvenue	DJ
19h10 – 19h30	Moyens de communication Discussion ouverte	DJ
19h30 – 20h00	Voies de recours, tribunaux Discussion ouverte	RM
20h00 – 20h30	Actions de l'UCV et de l'ADCV Discussion ouverte	AC
20h30 – 21h00	Perception communale des impôts Discussion ouverte	PAS
21h00 – 21h15	Conclusions et suites	DJ
21h15	Verre de l'amitié entre Communes	



POUR DES COMMUNES FORTES

Facture sociale : un transfert sur les communes oublié

En 16 ans, les communes ont supporté
CHF 3.5 milliards de dépenses sociales
supplémentaires pour aider le canton à retrouver
meilleure fortune.



POUR DES COMMUNES FORTES

Mercredi 26 mars 2003

LE TEMPS

**EtaCom s'achève sans rien avoir réglé
entre le canton de Vaud et ses communes**

«Nous sommes au bout d'EtaCom,
mais pas au bout des problèmes causés
par cette opération.»

Daniel Brélaz



POUR DES COMMUNES FORTES

**Seules des communes avec des finances saines
pourront continuer à être ce qu'elles sont aujourd'hui:
le moteur économique, social et culturel de la Suisse.**



POUR DES COMMUNES FORTES

**Une solidarité entre nous,
mais pas avec la facture sociale entre nous.**

Il ne s'agit pas d'une nouvelle association intercommunale en plus de celles qui existent déjà, mais d'un groupe de réflexion et d'action, dont le but est d'accélérer la réforme du système actuel dans la perspective d'une reprise de la facture sociale par le canton.



POUR DES COMMUNES FORTES

Ouvrir le dialogue et rassembler

Il s'agit avant tout d'ouvrir le dialogue, de dresser un constat de la situation et de soutenir, par une prise de position la plus large possible, les associations faîtières dans leurs discussions avec le Canton.



POUR DES COMMUNES FORTES

**L'absence de l'introduction
du système comptable MCH2 empêche de calculer
un indice de surcharges structurelles
utile à l'introduction
de la péréquation des besoins.**



POUR DES COMMUNES FORTES

Les inconvénients de la facture sociale au niveau communal

1. Une forte proportion de charges dans nos comptes
2. Décisions et factures non prévisionnels pour nos budgets
3. Incompréhension des membres des organes délibérants
4. Incompréhension de la population
5. Contribue à l'appauvrissement des Communes
6. Investissements devenus impossibles dans un contexte de taux d'intérêts favorables



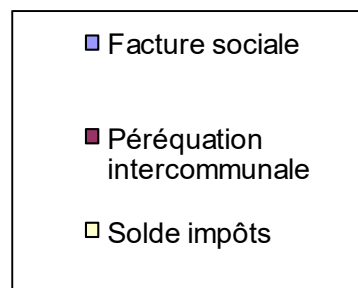
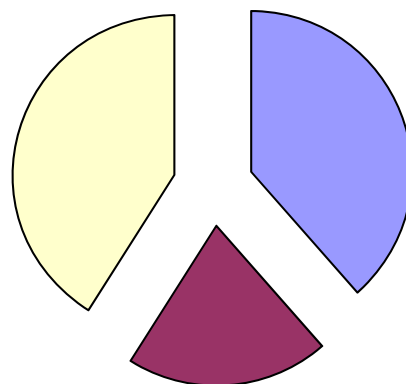
POUR DES COMMUNES FORTES

Crans - Facture sociale - évolution (milliers)

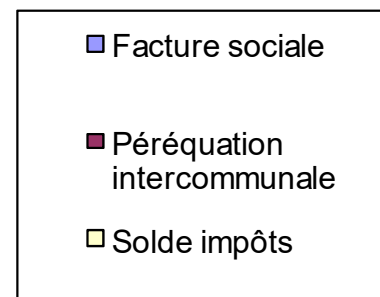
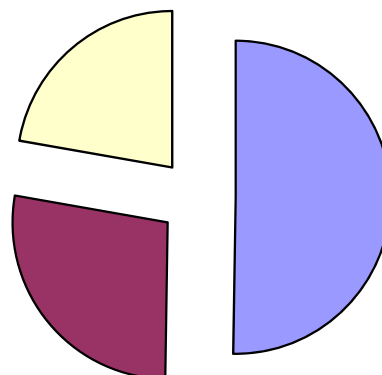
	2009	2018
Impôts chapitre 21	16'919	16'161
Facture sociale ligne 720.3515	6'525	8'121
Péréquation intercomm ligne 220.3520	3'451	4'443
Total (facture sociale et péréquation)	9'976	12'564
Excédent de recettes (sans amortissements)	2'570	-59

POUR DES COMMUNES FORTES

2009



2018





POUR DES COMMUNES FORTES

1. La Municipalité est responsable de présenter le budget, le rapport sur la gestion et les comptes. C'est en revanche le Conseil qui a le pouvoir d'adopter le budget et l'arrêté d'imposition.
2. La loi ne prévoit pas qu'une autorité cantonale puisse exiger l'introduction d'un montant déterminé dans le budget communal. Elle permet seulement au Conseil d'Etat d'édicter des règles générales sur le budget et les comptes (art. 93 a).
3. La communication de la Cheffe du Département compétent relative au montant de l'acompte pour 2020 n'est pas une décision au sens propre du terme et n'est pas susceptible de recours. La Commune n'est donc pas tenue de s'y conformer.



POUR DES COMMUNES FORTES

Constitution du Canton de Vaud

Art. 139 Autonomie communale

1 Les communes disposent d'autonomie, en particulier dans :

- a. la gestion du domaine public et du patrimoine communal;
- b. l'administration de la commune;
- c. la fixation, le prélèvement et **l'affectation des taxes et impôts communaux**;
- d. l'aménagement local du territoire;
- e. l'ordre public;
- f. les relations intercommunales.



POUR DES COMMUNES FORTES

Une péréquation financière
qui prélève plus de 80 centimes
sur 1 franc d'augmentation du potentiel fiscal
créé une forte distorsion de la concurrence
intercommunale.

Un tel cas de figure devrait concerner
le moins possible de communes.



POUR DES COMMUNES FORTES

Tout lien entre les transferts financiers et le coefficient communal affaiblit l'autonomie communale et ne correspond pas à un système moderne de péréquation financière.



POUR DES COMMUNES FORTES

**Pourquoi faut-il des communes
grandes et fortes?**



POUR DES COMMUNES FORTES

Parce que des modèles existent et ont fait leurs preuves.

Exemple, la Finlande est un pays unitaire où les communes sont peu nombreuses, grandes et fortes.

Jouissant d'un rayon important d'action couplé à une grande autonomie décisionnelle, elles sont considérées comme des véritables partenaires du gouvernement central ainsi que les garants de l'Etat providence.



POUR DES COMMUNES FORTES

La Finlande a ainsi le profil national d'autonomie locale
le plus complet

Pour une population d'ordre comparable,
la Finlande compte environ
**10 fois moins de communes que la Suisse alors
que le pays est 10 fois plus vaste.**



POUR DES COMMUNES FORTES

Conclusions des Assises de la Facture sociale

1. Les communes présentes déclarent l'ETAT D'URGENCE pour les finances communales
2. Elles soutiennent l'UCV et l'AdCV dans le cadre des négociations en cours avec le Conseil d'Etat.
3. Elles soulignent que leur action:
 - ne met pas en cause la facture sociale en tant que telle;
 - ne vise pas la création d'une structure parallèle aux associations faîtières des communes;
 - va de pair avec une refonte de la péréquation intercommunale qui répond aux besoins des communes à faible potentiel fiscal.

pourdescommunesfortes.ch



POUR DES COMMUNES FORTES

**Un grand merci à tous
pour votre participation ce soir!**